

MALTRAITANCE ANIMALE

LES CAS DE CONSCIENCE DES VÉTOS

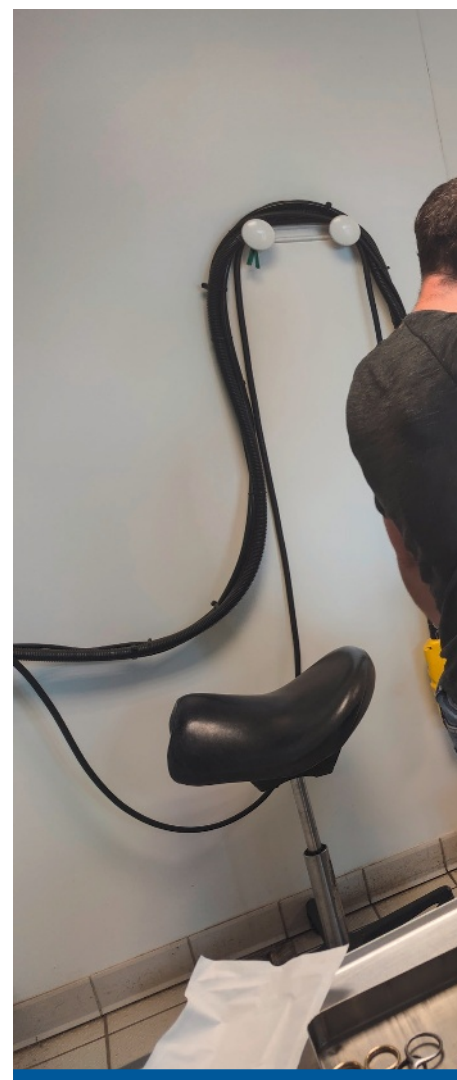
Dénoncer les souffrances animales ou garder le silence pour protéger les agriculteurs en pleine détresse sociale qui en sont responsables ? Pour les vétérinaires en milieu rural, ce dilemme éthique s'ajoute à des conditions de travail difficiles. Mais les autorités compétentes doivent traiter un nombre croissant d'alertes. Enquête.

TEXTES ET PHOTOS : FRÉDÉRIC BRILLET

C'est l'histoire, en Saône-et-Loire, d'un élevage d'une centaine de bovins de race charolaise hébergés dans des bâtiments sales et vétustes. Très endetté, l'agriculteur nourrit mal ses vaches, qui n'ont plus assez de lait pour leurs veaux. Les animaux anémiés dépérissent, tombent malades, requérant toujours plus de soins vétérinaires; le taux de mortalité monte en flèche. Un vrai cercle vicieux. « On y allait tous les deux jours. Il se plaignait que les médicaments prescrits n'étaient pas efficaces. Et quand je lui expliquais qu'il fal-

lait d'abord améliorer le régime alimentaire, il me répondait qu'il n'avait pas d'argent pour ça », raconte Thierry*, l'un des vétérinaires qui suivait cet élevage. Pour ne rien arranger, le propriétaire, au bout du rouleau, malmène inutilement les bêtes récalcitrantes en présence des soignants. « C'était un gars très dur, tant avec lui-même qu'avec son troupeau. » Et il finit par insulter les praticiens du cabinet. « Ça a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. On a arrêté de travailler avec lui. »

Il y a aussi cet autre éleveur, qui se dérobe à ses obligations sanitaires. « Il doit faire tester ses vaches une fois par an contre la tuberculose, puis me faire venir pour que je contrôle qu'elles sont bien protégées, car c'est une maladie contagieuse. J'ai beau le relancer, je n'ai pas réussi à décrocher un seul rendez-vous depuis 2021. Il est dépressif, on trouve même des carcasses dans ses prés. La direction des



services vétérinaires tarde à réagir, qu'y puis-je ? Bien sûr, je pourrais alerter une ONG, mais la vendetta médiatique ne servirait qu'à l'enfoncer. Et on ne saurait pas quoi faire de son troupeau... »

Des cas moins dramatiques de maltraitance surviennent aussi en raison de vieilles normes productivistes mal conçues qu'il fallait respecter pour décrocher des prêts. Dans les anciennes étables, on prévoyait ainsi d'installer des marches pour faciliter l'évacuation du purin mais pas assez de points d'eau. Résultat aujourd'hui ? Les vaches trébuchent, se battent pour boire et se blessent. Faute de pouvoir investir dans des bâtiments adaptés et pour se protéger

“UN SIGNALEMENT PEUT ACCULER UN ÉLEVEUR AU SUICIDE. JE NE VEUX PAS DE MORT SUR LA CONSCIENCE.”
UN VÉTÉRINAIRE



eux-mêmes, les éleveurs concernés en viennent donc à écorner préventivement leurs bêtes. « Pour ce faire, ils doivent procéder à une anesthésie locale, mais beaucoup ne savent pas faire, donc ils le font à vif. Je ne vais pas les engueuler pour ça, ils ont bien d'autres soucis... », poursuit Thierry.

Les aides publiques poussent également à une course sans fin qui aboutit, là encore, à des dérives : les primes à la vache allaitante, par exemple, ne tiennent pas compte de l'état du cheptel. Certains exploitants s'endettent donc pour produire plus de veaux, alors même qu'ils n'ont pas les moyens de nourrir correctement les mères. Autre cas fréquent : pour

éviter une euthanasie synonyme de perte économique, un éleveur fait pression sur son vétérinaire pour obtenir le certificat autorisant la conduite d'un animal blessé aux abattoirs.

Les abattoirs ? Nombre de vétérinaires refusent d'y travailler, principalement parce que les tâches d'inspection sanitaire manquent d'intérêt, restent occasionnelles et mal rémunérées, ou encore parce que la mission contredit leur vocation de soignant. « Les praticiens qui y consentent se cantonnent à leur mission sanitaire avant et après la mise à mort et évitent d'intervenir sur la chaîne d'abattage. Parce que, bien souvent, tuer proprement exigerait de ralentir le rythme, ce qui est

PRENDRE SOIN DES BÊTES... ET DES ÉLEVEURS

Les vétérinaires qui travaillent en milieu rural avec des animaux de rente sont sensibles au bien-être animal mais aussi à celui des hommes. « Ceux qui gèrent mal leur cheptel sont eux-mêmes en souffrance », note un vétérinaire.

incompatible avec les exigences de productivité du site qui les emploie », explique un agent des services vétérinaires qui a longtemps côtoyé ces véto.

Pour les vétérinaires, il est souvent compliqué de refuser un service à un client ou de s'insurger contre un dérapage. D'abord, parce que l'obligation de secret professionnel, récemment allégée, a longtemps pesé sur leurs épaules. Ensuite, parce que les situations extrêmes demeurent très minoritaires. « Sur les quelque 200 éleveurs suivis par le cabinet, seule une poignée nous pose de graves problèmes », estime Thierry. En prime, ce dernier considère, comme beaucoup de vétérinaires de sa génération qui travaillent en milieu rural avec des animaux de rente, qu'il est d'abord au service des éleveurs. « Je suis sensible au bien-être animal mais aussi à celui des hommes. Ceux qui gèrent mal leur cheptel sont eux-mêmes en souffrance. Un signalement peut déclencher une sanction et acculer un éleveur au suicide. Je ne veux pas avoir un mort sur la conscience », argumente ce professionnel, petit-fils d'agriculteur.

Briser l'omerta

Thierry opte donc pour le pragmatisme : il prend des « chemins détournés » pour convaincre ses clients d'améliorer leurs pratiques. Et quand rien n'y fait, il cesse simplement de travailler avec eux. En douze ans d'exercice, il n'a jamais effectué de signalement aux autorités. Il n'est pas le seul : la proximité et la solidarité avec les éleveurs ont longtemps incité les vétérinaires à garder le silence. « C'est vrai que je réfléchis à deux fois avant de me fâcher avec un client qui néglige ses bêtes mais à qui je facture 30 000 € par an », lâche crûment William Addey, un autre vétérinaire, qui exerce à Forges-les-Eaux (Seine-Maritime).

Il a fallu attendre 2011 pour qu'un premier texte inclus dans le Code de la santé publique incite enfin les vétérinaires à briser ➤

➤ l'omerta (lire encadré). Mais les signalements ne règlent pas forcément la cause du problème. « *Les éleveurs sont victimes d'une demande économique pour de la viande pas chère, incompatible avec la demande sociétale pour le bien-être animal. Cette contradiction génère des pratiques contestables, une souffrance qui se répercute sur toute la chaîne, jusqu'aux vétérinaires* », analyse William Addey. Pour les praticiens se pose un dilemme éthique : « *Prendre en considération les intérêts des deux parties : l'animal, envers qui il a des devoirs et des obligations, et le propriétaire, qui paie pour les soins* », rappelle la vétérinaire Adèle Cortinovis dans sa thèse sur ce sujet. On y apprend que 75 % des vétérinaires français se disent confrontés au moins une fois par mois à ce genre de situation et qu'en milieu rural les dilemmes ne se limitent pas à la détresse sociale des éleveurs.

Horaires à rallonge

Des principes de précaution sanitaire amènent ainsi les véto à imposer ou à recommander l'abattage de bêtes en bonne santé mais susceptibles d'avoir été contaminées, ce qui désespère les éleveurs concernés. Ou encore, des clients menacent d'aller voir la concurrence s'ils ne prescrivent pas des antibiotiques puissants, alors même que ces produits développent de l'antibiorésistance qui met en danger sur le



AMBIVALENCE

« Les éleveurs sont victimes d'une demande économique pour de la viande pas chère, incompatible avec la demande sociétale de bien-être animal », relève William Addey, vétérinaire dans la Seine-Maritime.

long terme la santé humaine, animale et les écosystèmes.

À la fréquence des cas de conscience douloureux s'ajoutent des horaires à rallonge. « *Sachant que mes clients s'occupent de leur troupeau sept jours sur sept, c'est difficile de refuser une intervention* », explique Thierry, qui estime travailler soixante-dix heures par semaine. Résultat de cette combinaison ? Bien qu'ils gagnent très bien leur vie, les vétérinaires peuvent être affectés des mêmes maux que les éleveurs : burn-out, dépression, et même envie d'en finir. Selon une

enquête nationale de l'université Bourgogne-Franche-Comté de 2022, 20 % des vétérinaires avaient nourri des idées suicidaires au cours de l'année précédente. Tant ce chiffre que celui du burn-out (37 % des vétérinaires souffrent d'une addiction au travail) surpassent largement ceux de la population générale, agriculteurs compris... Pour répondre à ce malaise, l'association Vétos-Entraide a dû créer une cellule d'écoute qui fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. ■ F.B.

* Le prénom a été changé.

UNE PROFESSION DE MOINS EN MOINS SILENCIEUSE

Jusqu'alors limitée au risque sanitaire, l'obligation de signalement à la direction départementale de la protection des populations (DDPP), qui s'impose aux vétérinaires en cas d'infraction observée, a été étendue au bien-être animal en 2011. Dix ans plus tard, une nouvelle loi qui précise le secret professionnel leur permet même de saisir, outre la DDPP, le procureur de la République pour les cas les plus

graves. Le ministère de l'Agriculture ne communique pas sur le nombre de signalements mais il semble que la loi de 2021 ainsi que la sensibilité accrue de l'opinion et des professionnels sur ce sujet produisent leur effet. De bonne source, les signalements se multiplient partout en France, jusqu'à dix par semaine dans certaines régions, dont trois avérés après intervention, animaux de compagnie et de rente

confondus. Et les vétérinaires y prennent désormais leur part, d'autant que de récentes études montrent des corrélations inquiétantes. « *L'animal est une sentinelle : derrière sa maltraitance, on trouve souvent des violences familiales liées à la misère sociale* », rappelle Estelle Prietz, responsable de la commission Protection animale au Conseil national de l'ordre des vétérinaires. ■